

SAINT-PÉRAY

Magazine

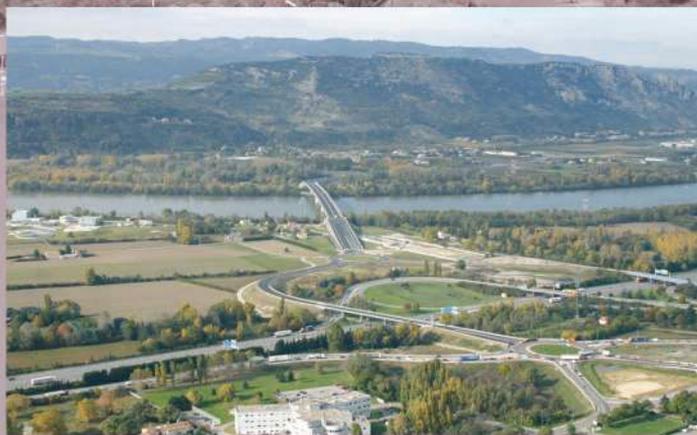
n°19

Le 2^{ème} Pont

Une nouvelle liaison
entre l'Ardèche...



...et la Drôme



MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE SAINT-PÉRAY
Décembre 2004
www.st-peray.com

Le mot du Maire,

SAINT-PÉRAY
Magazine
n°19

SOMMAIRE

Editorial

- Le mot du Maire.

Page 1 - Recensement

- 2005 : Année du recensement à St-Péray.

Pages 2/3 - Vie locale

- Zone bleue et stationnement.
- Saint-Péray, ville propre !

Page 4 - Environnement

- Assainissement et protection de la ressource en eau.

Page 5 - Social - Solidarité

- Semaine de la solidarité.

Pages 6/7 - Vie scolaire

- Du changement dans la restauration scolaire.
- Du nouveau à l'école maternelle du Centre.
- De nouveaux locaux pour la rentrée 2006.

Pages 8/9 - Animations

- La Semaine du Goût.

Pages 10/11 - Clin d'œil

Pages 12/13 - Economie locale

- Nouveaux commerces/nouvelles activités.
- Action façades.

Pages 14/15 - Démocratie locale

- Communauté de communes.
- Tribune libre.
- Nouvelle conseillère municipale.

Pages 16/17/18/19 - Histoire locale

- 1944 : la libération de Saint-Péray.

Page 20 - Culte / Etat civil

- Paroisse catholique.
- Etat civil.



Il y a quelques jours s'est déroulé un événement d'importance pour l'ensemble des habitants de l'agglomération valentinoise, et même bien au-delà. Je veux bien sûr parler de l'inauguration et de la mise en service du 2^{ème} pont.

Ouvrage imposant reliant les rives droite et gauche du Rhône au sud de l'actuel pont Mistral, ce nouveau pont dont Saint-Péray participe au financement dans le cadre de Valence Major, est sans conteste une réussite technique et architecturale. D'un point de vue pratique, son ouverture à la circulation aura des effets significatifs sur les déplacements urbains au sein de l'agglomération, qui resteront cependant bien en deçà des attentes légitimes des populations de la rive ardéchoise.

La raison en est simple et connue de tous : sans création d'une voie de contournement de la RN 86, du débouché du pont jusqu'au nord de Cornas, le flux supplémentaire de véhicules viendra engorger des secteurs déjà fort fréquentés comme la traversée de Guilhastrand village ou les carrefours de la Beylesse et de la Libération, et ce d'autant plus que les travaux d'aménagement des boulevards de Valence vont entrer dans une nouvelle phase dès le mois de janvier prochain.

L'autre fait marquant de cette fin d'année 2004 et du début d'année 2005 est l'entrée en fonction effective, depuis le 28 octobre, de la Communauté de Communes Rhône-Crussol regroupant les villes de Châteaubourg, Cornas, Guilhastrand-Granges, Saint-Péray et Touloud.

Ce nouveau pas décisif dans la voie de l'intercommunalité répond à une logique de territoire fondée sur l'échange et la solidarité entre communes. Née de la concertation et de la coopération, la Communauté de Communes Rhône-Crussol respectera les spécificités de chacun et ses actions seront guidées par le souci de l'intérêt général.

Sa création est un acte fort, révélateur de l'esprit de coopération intercommunale qui anime notre ville au travers de sa participation à diverses structures comme le syndicat mixte du canton de Saint-Péray ou Valence major.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la création de cette entité intercommunale qui ouvre de nouvelles perspectives dans la gestion de domaines aussi variés que l'aménagement de l'espace, le développement économique, la protection de l'environnement (dont l'assainissement) et la mise en valeur de notre patrimoine (site de Crussol en particulier et projet d'aménagement des bords du Rhône), le logement et le cadre de vie, l'entretien de la voirie, etc.

Avant de terminer, permettez-moi de donner rendez-vous à nos aînés pour le traditionnel repas des Anciens, le jeudi 27 janvier 2005, et de vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux de santé et de prospérité !
Que l'année 2005 vous apporte bonheur et réussite !

Le Maire,
Jean-Paul LASBROAS



Votre magazine
sur le site internet
www.st-peray.com

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la
Mairie de Saint-Péray, Place de l'Hôtel de Ville - 07130 Saint-Péray,
Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78
Direction de la publication : Jean-Louis TERRIER.
Rédacteur en chef : Jean-Louis TERRIER.
Rédaction : Damien LAPÔTRE.
Crédit illustration : Services Municipaux, Maurice Brechon, Paul
Jacquin, D.D.E. 26, Viacom.
Couverture : «Le deuxième pont sur le Rhône».
Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 Saint-Péray,
Tél.: 04 75 81 77 77.
Fabrication : **viacom** - 7 rue Pierre et Marie Curie
07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 53 03 - Fax : 04 75 80 03 59
Dépôt légal : n° 38-L/96

2005 : Année du recensement à Saint-Péray

Depuis 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 8 ou 9 ans (le dernier recensement national de la population française avait eu lieu au printemps 1999) a été remplacé par de nouvelles techniques de recensement.

L'objectif est de disposer d'informations plus fiables et plus récentes, mieux à même de permettre l'adaptation des infrastructures et des équipements aux besoins réels de la population.

Avec cette nouvelle procédure, les communes de moins de 10 000 habitants font désormais l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans.

Et Saint-Péray fait partie du groupe de communes recensées en 2005.

Ainsi, du **20 janvier au 19 février 2005**, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Celui-ci sera identifiable grâce à une carte officielle sur laquelle figure sa photographie et la signature du maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille concernant le logement ainsi qu'un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé.

Vous fixerez ensemble un rendez-vous afin que l'agent recenseur vienne ensuite récupérer les formulaires remplis.

Votre réponse est importante : il est indispensable que chaque personne remplisse bien les questionnaires.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel et vos réponses, protégées par la loi, resteront confidentielles.

Par ailleurs, si l'enquête de recensement est préparée et réalisée par la commune, les résultats de l'enquête sont remis à l'INSEE afin d'établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Participer au recensement est un acte civique. Selon la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie au : 04 75 81 77 77.

Rappel : recensement 1999

Population totale : 6 661 habitants

En 1999, alors que le département de l'Ardèche comptait 286 023 hab. et le canton de Saint-Péray 24 805 hab., 6 661 Saint-Pérolloises et Saint-Pérollois étaient recensés.

Entre 1990 et 1999, la commune avait gagné 542 habitants, et 2 320 depuis 1975.

Répartition de la population : une population plutôt jeune

Le recensement de 1999 faisait apparaître une population relativement jeune : alors que 5,7 % de la population était âgée de 75 ans et plus, les moins de 20 ans représentaient 25,5 % de la population et les 20-40 ans près de 30 %.

Logement :

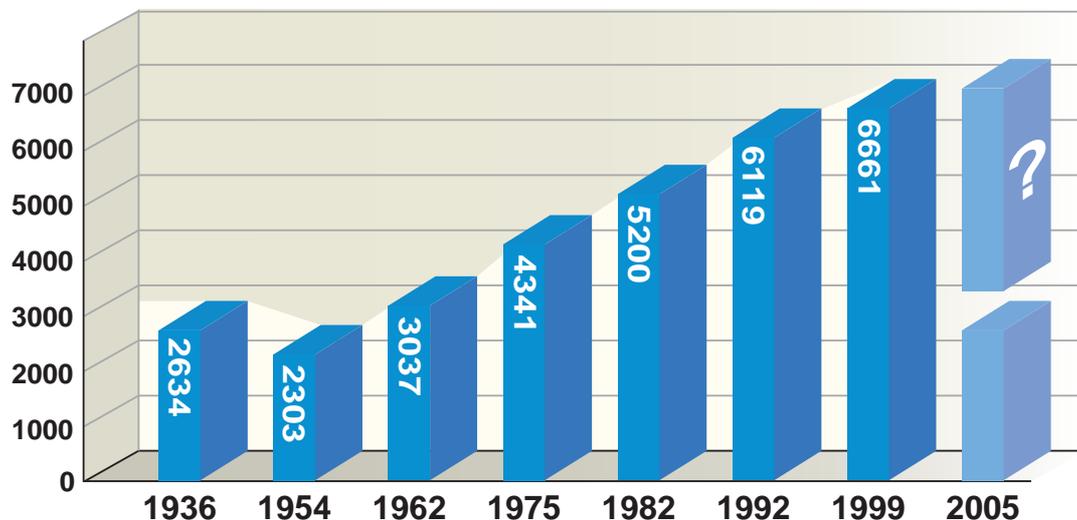
Le parc locatif était relativement récent puisque la plupart des logements ont été construits après 1945. Saint-Péray comptait 2 689 logements en 1999 dont 2 530 résidences principales (soit 94 %), en majeure partie des maisons individuelles. A signaler également que 67,5 % des ménages saint-pérollois étaient propriétaires de leur logement.

Population active :

Près d'un habitant de la commune sur deux était un actif. Si un quart d'entre eux travaillait dans la commune, la moitié travaillait hors département, principalement dans la partie drômoise de l'agglomération, ce qui n'est pas sans incidence sur les déplacements urbains.



Evolution de la population saint-pérolloise depuis 1936



**Matériaux de construction - Menuiserie
Carrelage - Sanitaire**

Cheminée SUPRA



Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90



Vie Locale

ZONE BLEUE ET STATIONNEMENT

Afin de faciliter le stationnement et de permettre un meilleur accès aux commerces du centre-ville, la mairie de Saint-Péray s'est associée à l'union des commerçants et artisans pour relancer l'opération des disques de stationnement.



Disponibles dans les commerces et à la mairie, ces disques vous permettent de stationner en zone bleue : avenue Victor Tassinari, rue Ferdinand Malet, rue Ferrachat, place Richard, place Dode, place de la Paix, place de l'Hôtel de ville et place de l'Église.

Bien entendu, de nombreuses autres places de stationnement, marquées en blanc, sont également réparties dans tout le village.

Afin de diversifier et d'augmenter l'offre de places de stationnement, l'ancien parking des jardins a laissé place à un tout nouvel espace de 92 emplacements, désormais nommé place Santo Tirso (voir encadré ci-contre).

Limitée à une heure trente, la zone bleue permet une meilleure rotation des véhicules, améliore la fréquence et le nombre des places disponibles et facilite l'accès aux commerces locaux.

Enfin, il est rappelé à chaque automobiliste de bien respecter la réglementation en matière de stationnement, tant en zone blanche qu'en zone bleue. Tout véhicule en stationnement gênant et abusif ou stationné le mercredi matin, jour du marché hebdomadaire, sur la place de l'Hôtel de ville, sera, après demande de l'agent verbalisateur, enlevé par les services de la fourrière.

C'est dans cette optique qu'a été décidée la mise en zone bleue de la totalité de la place de l'Hôtel de ville, effective depuis quelques semaines.

Au total, ce sont désormais plus de 100 places de parking qui sont soumises à ce système de disque.



Place de l'Hôtel de ville.

LES COURRIERS RHODANIENS

«Tourisme en autocars... pour le Plaisir de voyager en groupe»

07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 81 09 09
Mail : courriers-rhodaniens@courriers-rhodaniens.fr

Chez François

Restaurant Pizzeria

Repas d'affaires - Communions - Bâptêmes
Terrasse ombragée 200 m² avec jardin, coin enfants.

**Lundi au vendredi
midi menu
11,00€**

Allée du Mistral
07130 Saint-Péray
Tél./Fax : 04 75 40 52 51



Ouverture midi et soir - sauf dimanche soir et lundi soir

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Chambre Funéraire

EDMOND VABRES

Construction de caveaux et entourages
Monuments, granit, béton armé
Gravure - Articles funéraires
Fournitures de cercueils

Transport de corps sur toutes distances avec ou sans mise en bière

24h / 24h
7 jours / 7

5, place de la Paix
07130 Saint-Péray
Tél. 04 75 40 35 92
Fax : 04 75 80 28 61

302, rue Marc-Séguin
07500 Guilhaud-Granges
Tél. 04 75 40 84 06

54, voie Romaine
07300 St-Jean-de-Muzols
Tél. 04 75 07 93 02

Site internet : www.vabres-edmond.fr / E-mail : www.edmond.vabres@wanadoo.fr
Portable : 06 08 47 15 16 - 06 71 40 46 62

Ensemble, rendons notre ville plus propre !

Comme cela avait été annoncé dans le Saint-Péray Magazine du mois de juin 2004, la ville de Saint-Péray a décidé de lancer une action d'envergure pour que les trottoirs de la ville ne soient plus des crottoirs.

Trottoirs crottoirs, ça suffit !

L'objectif municipal est de résoudre le problème d'hygiène et de salubrité publique que constituent les déjections canines et de lutter contre l'incivisme de certains maîtres.

Dès cet automne, vous avez ainsi pu voir des affiches incitant les propriétaires de chiens à adopter un comportement citoyen, de respect des autres.

A cette campagne d'information et de sensibilisation s'est ajoutée la mise à disposition d'un moyen simple pour ne plus souiller nos rues et nos espaces verts :

les sacs spécifiques de ramassage.

Ces sacs sont gratuits et disponibles en mairie et au CEP du Prieuré sur simple demande.

En outre, des poubelles supplémentaires ont été installées le long des itinéraires de promenades.

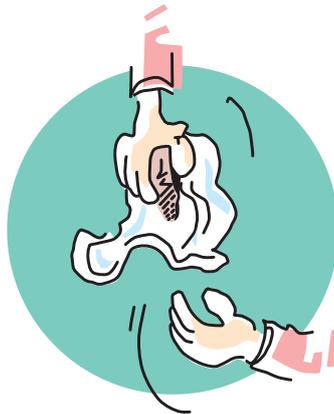
En cas de rupture de stock, une solution simple existe : le sac plastique.

Démonstration :

- Sortez le sac plastique que vous aurez pris soin d'emporter avec vous...
- Placez votre main dans le sac



- Ramassez la crotte



- Retournez le sac sur lui-même comme un gant
- Faites un nœud et jetez le tout dans une poubelle

Désormais la règle est claire : ramassage obligatoire



ou amende pour les contrevenants.

Alors un effort pour que rues, trottoirs et espaces verts restent des espaces de vie agréables pour tous.

Que ce soit sous l'angle financier, en matière de nettoyage de nos rues, ou sous l'angle sanitaire, les déjections canines sont un véritable fléau, et plus particulièrement en milieu urbain.

Parce que la propreté et la salubrité d'une ville dépendent de chacun, ensemble, par un comportement citoyen, rendons notre ville plus propre et plus agréable !

Un nouvel espace en centre-ville : la place Santo Tirso

Après avoir donné le nom de Groß-Umstadt à la portion de la route nationale 532 reliant Saint-Péray et Guilherand-Granges, le nom de Asso à la partie aval de la rue de Marcale, le conseil municipal a décidé en juillet dernier de baptiser la nouvelle place désormais créée au cœur du centre ancien, du nom de Santo Tirso, ville portugaise avec laquelle Saint-Péray est liée par un Pacte d'amitié signé en 1991.

Depuis 13 ans en effet, notre commune entretient des liens d'amitié avec cette ville de 17000 habitants, située au nord du Portugal, à quelques kilomètres de Porto et de la côte atlantique.



Santo Tirso a eu dernièrement les honneurs de la presse nationale : lors du championnat d'Europe des nations de football qui s'est déroulé au Portugal du 12 juin au 4 juillet, c'est dans notre ville amie

qu'ont séjourné les Bleus de l'équipe de France, tout près de la Rua Saint-Péray, inaugurée il y a quelques années.

Le rapprochement entre Saint-Péray et Santo Tirso



s'explique par le jumelage qui lie respectivement les deux villes à Groß-Umstadt mais également par un patrimoine commun : le vin.

Il est enfin le symbole de l'attachement européen de notre commune.

SENIORS

tendances

LE MAGAZINE DES SENIORS DRÔME-ARDÈCHE



en vente dans votre
bureau
de Presse

Impressions Modernes
ZA Les Savines
22, rue Marc-Seguin
BP 230
07502 Guilhaumand-Granges
Tél. 04 75 44 54 96



Environnement

ASSAINISSEMENT ET PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Après l'inauguration, le 19 juin dernier, de la station intercommunale d'épuration, un nouvel équipement pour la protection de la ressource en eau est désormais en service : la station de pompage d'eau potable de l'île de la Grande Traverse.



L'un des quatre puits de pompage.

Réalisée par le syndicat mixte du canton de Saint-Péray, cette station de pompage s'inscrit dans la politique générale du syndicat visant à sécuriser et diversifier ses ressources en eau potable.

La nouvelle station dispose de 4 puits, dont le rendement total est de l'ordre de 450 m³/heure.

Cette capacité de production couvre les besoins actuels du syndicat. Aussi, l'ancien puits de la Plaine a-t-il été arrêté et le puits des Lacs, sur la commune de Cornas, conservé en complément.

Ce nouveau captage permettra :

- de garantir aux 6 700 abonnés, répartis sur 9 communes du canton de Saint-Péray, une distribution annuelle de plus de 900 000 m³,
- de fournir aux communes limitrophes du canton (Gilhac et Bruzac, Plats, Vernoux - à 50% - et certaines communes du canton de Lamastre) des apports complémentaires d'eau potable, pour un volume de 300 000 m³.

Un investissement important, nécessaire pour l'avenir...

La station de pompage représente un coût important pour la collectivité, de l'ordre de 1 500 000 € hors taxes, financé à hauteur de 60 % par des subventions du Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau (F.N.D.A.E.), de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et du Conseil général de l'Ardèche. De plus, la commune de Saint-Péray a dû créer un réseau collectif d'assainissement pour les habitations situées dans le périmètre des captages.

Pour accompagner l'augmentation démographique des communes du canton et répondre à l'avenir aux besoins croissants des populations, une réflexion est d'ores et déjà menée pour étendre le potentiel de production du syndicat avec la recherche de nouvelles ressources en eau, en dehors de la nappe d'accompagnement du Rhône, avec des forages en grande profondeur.



Inauguration des locaux techniques.

BAUDOIN OPTICIENS

Façonnable
1882

2, place de l'Hôtel de Ville SAINT-PÉRAY 04 75 40 43 00

TRAVERSIER

Charpente - Couverture

Pôle 2000 Zone Nord
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 81 85 10
Fax : 04 75 40 58 88

Semaine de la solidarité

A l'occasion de la Semaine nationale de la solidarité, du 5 au 10 octobre, la mairie de Saint-Péray, le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) et les associations caritatives de la commune se sont mobilisés pour une opération mêlant actions de sensibilisation en direction des enfants des écoles et collectes de denrées et bouchons plastiques.

Depuis de nombreuses années, les associations locales (Relais alimentaire, Secours catholique, Croix rouge et Protection civile) apportent aide, secours et réconfort aux personnes en difficulté. Accueillant de plus en plus de monde, les bénévoles de ces associations ont parfois du mal à satisfaire les demandes les plus élémentaires, malgré le soutien affirmé de la mairie qui verse des subventions, met à disposition les locaux de la rue Ferrachat, assure le transport de denrées...

L'objectif de cette opération, réalisée sous l'égide du C.C.A.S. et de Mme Valérie MALAVIEILLE, maire adjointe en charge de l'action sociale, était de faire découvrir aux élèves des écoles primaires de la commune (école du Quai, des Brémondrières et de la Sainte-Famille), toutes ces associations locales caritatives. Leur présenter bien évidemment leurs locaux, leurs missions, leurs champs d'action mais aussi et surtout les bénévoles qui œuvrent, au quotidien, au service des personnes dans le besoin.

Parallèlement à ces actions de sensibilisation, une collecte de denrées alimentaires non périssables et de bouchons plastique a eu lieu tout au long de cette semaine. Grâce à la générosité de tous, quelques 190 kg de nourriture ont été collectés auprès des écoles de la commune ainsi que de nombreux



A l'écoute des bénévoles du Secours catholique...



... et du Relais alimentaire.

bouchons et capsules plastique ; autant de dons qui permettront à ces associations de poursuivre leur mission d'aide et de soutien aux plus démunis.

Un grand merci également aux enseignants et aux bénévoles de la Croix rouge, du Secours catholique, du Relais alimentaire et de la Protection civile pour leur disponibilité et leur mobilisation lors de cette semaine.

Locaux et permanences :

Secours catholique
Rue Ferrachat
(CEP du Prieuré)
Lundi : 14h-16h30
Tél. : 04 75 40 21 78

Relais alimentaire
Rue Ferrachat
(CEP du Prieuré)
Lundi et jeudi : 14h-16h30
Tél. : 04 75 40 53 24

Croix rouge
20 rue Ferrachat
(CEP du Prieuré)
Lundi : 14h-16h
Tél. : 04 75 80 04 16

Dans le même temps, l'A.D.A.P.E.I. (association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales) organisait les 8, 9 et 10 octobre derniers la traditionnelle opération brioches.

La mobilisation de dizaines de bénévoles et l'accueil bienveillant de chacun d'entre vous pour cette action de solidarité et d'entraide ont permis de récolter 1 000 €.

La reconnaissance des bénévoles de l'action sociale



Dans le cadre de cette Semaine de la solidarité, la mairie a tenu à honorer les bénévoles qui œuvrent à Saint-Péray dans le domaine social lors d'une sympathique réception. Sept personnes se sont ainsi vu remettre la médaille de l'action sociale :

- Mme Paulette ARMAND (présidente du Secours catholique),
- Mme Ghislaine DURAND (Protection civile),
- Mme Christiane FORT-PRADON (présidente du Relais alimentaire)
- Mme Jeannine POTTELET (Conjoints survivants),
- M. Robert BOUROT (président de l'association Vie et Santé à domicile),
- M. Gilbert MAISONNAS (Protection civile),
- M. Guy MISTON (Secours catholique).

Félicitations aux heureux récipiendaires pour cette médaille qui vient récompenser leur action au service de la collectivité ainsi que leur dévouement et qui rejaillit sur l'ensemble de leurs associations respectives !



T. VULPAT Opticien

40, rue de la République - B.P. 110
07131 SAINT-PÉRAY CEDEX

Tél.: 04 75 40 47 23

Fax : 04 75 40 57 61

DICOBAT SA

Economie et Coordination de la Construction
Assistance Maître d'Ouvrage - CSPS -
CAO/DAO

Qualité O.P.Q.T.E.C.C. - Membre U.N.T.E.C.

Z.A. la Maladière - Pôle 2000 Nord - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 74 70 70 - Fax: 04 75 74 70 71
Internet : www.dicobat.fr - E-mail : Economiste@dicobat.fr

TRAVAUX PUBLICS - GOUDRONNAGE
PAVAGE - DALLAGE - COFFRAGE GLISSANT
TRAVAUX PARTICULIERS - MACONNERIE
REVETEMENT DE CHAUSSEE EN ENROBE ET BITUME

ENTREPRISE 26 - S.A.



*"La qualité
doit être un réflexe"*

885 avenue Pierre Brossolette
26800 PORTES-LES-VALENCE

☎ 04 75 57 05 26 - Télécopie : 04 75 57 48 76

<http://www.e26.com> e-mail ; e26@e26.com

Pour la réussite de vos manifestations, mariages, fêtes de famille...

GLAÇONS SERVICE

Nombreux dépôts en Drôme / Ardèche

Glaçons apéritifs - Pain de glace - Glace pilée - Glace à sculpter.
Location bacs, congélateurs, réfrigérateurs, véhicules frigo,
tourne broche.

Zone Pôle 2000 Saint-Péray
Tél.: 04 75 80 07 85 - Port. 06 07 21 25 33



Vie scolaire

Du changement dans la restauration scolaire

Le service de restauration scolaire est un service apprécié, de plus en plus utilisé par les familles. Lors de l'année scolaire passée, 37 970 repas ont été servis dans les cantines des écoles publiques et de l'école privée.



Depuis la rentrée, les repas sont fournis par la cuisine centrale de Guilhaud-Granges. Le changement semble apprécié. «*C'est bien meilleur*» affirment unanimes, adultes et enfants. «*On a beaucoup moins de gaspillage*» confie le personnel de service. En effet, tout en respectant l'équilibre alimentaire, quantité et qualité ont été notablement améliorées.

Mardi 5 octobre, les écoliers des Brémondrières ont eu la surprise de prendre leur repas en compagnie de M. le Maire, de deux adjoints, M^{me} MALAVIEILLE et M. TERRIER, et des responsables des services

municipaux, M^{mes} BARD, LORMIER et DOMBRET, venus apprécier ce changement.

Ce service de restauration a un coût élevé pour la collectivité. En effet, au prix du repas acheté, soit 3,42 €, s'ajoutent les frais de personnel et du fonctionnement des cantines. Ainsi le prix de revient d'un repas atteint 6,99 € alors qu'il est facturé 2,85 € aux familles saint-pérolaises, un prix bien inférieur à ceux pratiqués dans les autres communes.

Au total, près de 60% du coût de fonctionnement de ce service reste à la charge de la commune.



«Je préfère manger à la cantine...»

Du nouveau à l'école maternelle du Centre

Une nouvelle classe à la rentrée 2004

En raison de l'augmentation des inscriptions, la nécessité d'ouvrir une 4^{ème} classe s'imposait.

Au mois de juin, la mobilisation des parents, l'action déterminée de la municipalité aboutirent après une entrevue à Privas entre le Maire, l'adjoint aux affaires scolaires et l'inspecteur d'Académie, à la création de cette 4^{ème} classe.

Ainsi, à la rentrée, l'école pouvait accueillir dans de bonnes conditions la centaine d'enfants inscrits.

Une équipe pédagogique renouvelée

A la rentrée, ce sont trois nouvelles maîtresses qui avec M^{me} HENARD prenaient en charge les enfants :



L'équipe pédagogique.

- ♦ M^{me} Valérie LIS, assurant les fonctions de directrice, qui arrive du Pas-de-Calais,
- ♦ M^{lle} Sonia CABEZAS RIVERA qui exerçait à Villeneuve de Berg,

- ♦ M^{me} Agnès HERDT en remplacement de M^{me} KUTTER.

Nous souhaitons à ces enseignantes pleine réussite dans leur mission auprès des enfants de Saint-Péray.

Poursuite du renouvellement du parc de véhicules techniques

Afin de remplacer le précédent modèle fatigué et de disposer d'un matériel mieux adapté aux diverses missions dévolues au personnel de la voirie, les services techniques municipaux ont fait l'acquisition d'un tout nouveau tractopelle depuis le mois de septembre.



D'un coût de 73 000 €, amorti par la revente de l'ancien modèle, ce tractopelle est déjà à l'œuvre sur les différents chantiers de la commune.

Petite Annonce

Famille de Groß-Umstadt recherche jeune fille au pair

Une famille de Groß-Umstadt souhaite accueillir une jeune fille au pair pour une durée d'un an, afin de s'occuper de deux enfants de 7 et 12 ans.

Si vous êtes intéressée, n'hésitez pas à contacter la mairie de Saint-Péray au

04 75 81 77 81.

Conteneurs verres

Au cours du mois de septembre, de nouveaux points d'apport volontaire pour la collecte et le recyclage du verre ont été installés place Richard et place Santo Tirso. Ces containers à verres à l'allure futuriste sont en fait semblables à une simple borne, la cuve étant enterrée dans le sol. Ces nouveaux conteneurs sont mieux insonorisés et plus pratiques, ils sont également plus propres et découragent les dépôts sauvages alentours. Enfin, leur esthétique offre une meilleure intégration dans le mobilier urbain de la commune.



De nouveaux locaux pour la rentrée 2006

Conformément aux engagements pris lors des élections, le regroupement des écoles maternelle et primaire du centre-ville sera bientôt une réalité.

Un groupe de travail, composé d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves, de personnels de service, après une étude des besoins, du site, a établi un programme de création d'une école maternelle jouxtant l'école primaire du Quai, avec 4 classes, des salles spécialisées (salle de repos, de motricité), un espace d'accueil périscolaire, et l'agrandissement de la cantine du Quai existante.

Le cabinet d'architectes Balsan-Cessieux a été chargé de la réalisation. Un calendrier a été établi : déconstruction des bâtiments actuellement sur le site durant les vacances de février 2005, début de la construction

courant mai, fin des travaux en mai 2006 et ouverture programmée pour l'année scolaire 2006-2007.

L'entrée rue Napoléon Martin entraînera l'aménagement complet de cette voie étroite, avec la création d'une chaussée à double sens de circulation, de trottoirs de chaque côté et d'espaces de stationnement.

La construction de cette nouvelle école, l'aménagement de la rue lanceront la rénovation complète de ce quartier au cœur de la ville, en attendant ensuite l'agrandissement de la bibliothèque municipale.

Les Loupiots

Cela fait maintenant un an que la structure multi-accueil Les Loupiots a ouvert ses portes. Une année durant laquelle l'équipe de M^{me} Nathalie BOUT a eu le plaisir d'accueillir près de 120 enfants.

Cette deuxième année qui commence est l'occasion pour l'équipe de la crèche / halte-garderie de confirmer ses choix pédagogiques : éveil, sorties (boulangerie, bibliothèque, CÉP du Prieuré pour l'éveil corporel, école maternelle) mais aussi de se lancer dans de nouveaux projets axés sur l'éveil, la socialisation du jeune enfant et l'accueil de sa famille.





**Construction de Réseaux Électriques
Éclairage Public
Moyenne et Basse tension
Postes de Transformation**

Z.I. le Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS
Tél.: 04 75 64 65 42 - Fax : 04 75 64 76 96
E-mail : ste.aei@wanadoo.fr

Mariage ★
Naissance ★
Vos idées, vos couleurs, de la création à l'impression
cartes, menus, faire part, etc...
Plancher ★
Saint-Péray 04.75.40.31.65
Imprimerie
23, rue Ferdinand Malet

Votre magasin

ST-PÉRAY

Gamm vert

**Vous êtes entre
des mains d'experts**

04 75 44 04 00

SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maître DE CHALENDAR Louis
87, rue de la République - 07130 St-Péray

Maître HERAIL-GIORDANO Martine
Quai du Docteur Jules Bouvat - 07130 St-Péray



Animations...

La Semaine du Goût,

Après le traditionnel Forum des Associations, qui permet chaque année aux Saint-Pérollaises et Saint-Pérollais de mieux connaître les multiples activités culturelles, sportives ou de loisirs proposées par nos associations, le temps fort des animations automnales a sans conteste été la deuxième édition de Destination Terroir.



La table des senteurs.

Dans le cadre de l'opération nationale de la Semaine du Goût, les animations de Destination Terroir ont débuté le vendredi 15 octobre.

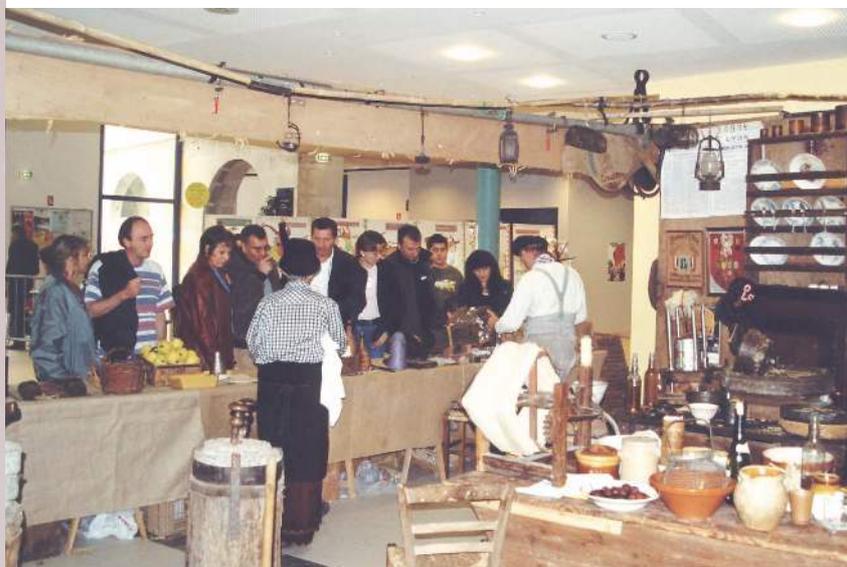
Plusieurs ateliers étaient proposés :

→ En partenariat avec la CGAD (Confédération Générale de l'Alimentation de Détail) et «Goûtez l'Ardèche», les élèves de CM1 et CM2 ont pu découvrir les particularités développées par nos sens. La «table des senteurs» de M. Michel PLAYS, membre de la Confrérie du Saint-Péray, a d'ailleurs été particulièrement appréciée.

→ Fabien LOUIS, sommelier invité par les syndicats AOC de Saint-Péray et de Cornas, a animé un atelier d'initiation à la dégustation.

→ Enfin, MM. MULLER (restaurant La table des princes), GAMON (traiteur) et MOUNIER (pâtisier chocolatier) ont enseigné leurs tours de mains à une assistance studieuse : délice confit d'aubergines, civet de lièvre au vin de Cornas d'Alain VOGÉ et crème brûlée aux marrons étaient au menu.

→ La journée s'est terminée par la traditionnelle Rôtie



La cuisine au siècle dernier.

un temps fort de l'animation communale...



Dégustation pour les chefs en herbe.

de châtaignes offerte par Saint-Péray Boutiques, au son de l'accordéon, animation musicale proposée par la bibliothèque municipale.

Samedi 16 et dimanche 17 octobre: le Marché du Goût.

Une trentaine d'artisans se sont retrouvés dans le grand chai du CEP du Prieuré pour présenter leurs produits typiques : pain d'épice, pognes, chocolats, escargots, raviolis, confitures, liqueurs, salaisons, fromages, etc. Le public venu en masse découvrir les produits de notre terroir a également pu apprécier l'animation «Cuisine 1900» sur les



charmes et les coutumes de la cuisine d'antan.

Des Talents & des Passions

Après le concert de **BIFIDUS ACTIF** (22 octobre) et le récital de **IOURY** (19 novembre), l'Office municipal d'animation culturelle a d'autres projets.

La journée en l'honneur **DES TALENTS & DES PASSIONS** des Saint-Pérollais est toujours d'actualité...

On attend encore de nouvelles candidatures.

Alors, si vous avez des talents, des passions, si vous êtes collectionneur, peintre, poète, musicien, ou si vous fabriquez des objets divers, etc... contactez l'OMAC au CEP du Prieuré. Tél.: 04 75 74 77 00.

Cette manifestation ne pourra se concrétiser qu'avec votre participation !

L'Office Municipal d'Animation Culturelle vous souhaite de bonnes fêtes !

Déplacements Urbains



Avec la mise en service du 2^{ème} pont et les travaux d'aménagement des boulevards de Valence, nous allons sans doute assister à une modification profonde des habitudes de circulation de chacun d'entre nous.

Déjà les ralentissements qui ne manquent pas de se former à l'échelle de l'agglomération rappellent l'intérêt de l'utilisation des transports en commun. Ceux-ci présentent en effet le double avantage de réduire la densité de la circulation, les difficultés de stationnement et de contribuer à la préservation de notre environnement par une moindre pollution.

Choisir le bus,

- c'est en effet contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre en partie responsable du réchauffement de la planète ;
- c'est également rendre la circulation plus fluide : en

milieu urbain, un bus transporte en heure de pointe près de 70 personnes soit l'équivalent de 54 voitures. Ceci est d'autant plus vrai qu'aujourd'hui, un trajet sur deux est effectué en voiture pour parcourir une distance de moins de 3 km, avec le plus souvent une seule personne à bord.

Des bus toujours plus propres... mais également toujours plus accessibles. Valence Major aménage progressivement le réseau CTAV pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Ainsi, tous les nouveaux bus sont désormais équipés d'une rampe d'accès et l'aménagement d'arrêts accessibles (quais et cheminements) se poursuit progressivement.



Je me lave à Self Lavage 2000

24H/24
7J/7

NOUVEAU ROULEAU

Brosse sans rayure

LAVAGE PRESSION EAU CHAUDE

ZONE Pôle 2000 - Route de Valence - 7130 Saint-Péray



Donnons à la vie toutes ses chances.

M^r Yvan CELLIER
M^{me} Sylvie BRUNEL

77, Rue de la République
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19



Une centenaire à Saint-Péray : bon anniversaire M^{me} Berthe LADREYT.



Salon du Goût : accueil des scolaires.



Le conseil de la Communauté de communes Rhône-Crussol.



Atelier dégustation de vins.



Forum des associations sportives...



Défilé de la Fête des Vins et du Jumelage.



Le char des Reines des Vins.



La place de l'Eglise réaménagée.



Inauguration de la station d'épuration intercommunale.



... et culturelles.



Spectacle bibliothèque «Le Jardin de Léon».



Des enseignantes à l'honneur : départ à la retraite de M^{mes} EYRAUD et PLEYNET.



Les Recyclades - juin 2004.

GMD

HYGIÈNE PUBLIQUE
et ENVIRONNEMENT

Antiparasitaires CAD



- Dératisation - Désinsectisation
- Désinfection
- Protection anti-pigeons
- Thermo-nébulisation

Le Sagittaire B.P. 124 Ets agréé n° PARH 00016 - Min. agriculture et alimentation
07130 SAINT-PÉRAY **04 75 40 47 50**
Fax : 04 75 40 14 65

A Guilhaud-Granges

Aux portes du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
Maisons et appartements A LOUER aux Allées du Palladio



Ouvert du mardi
au samedi de 10h à 12h
et de 14h à 18h

305, rue du Languedoc
07500 Guilhaud-Granges
04 75 81 07 81

à Saint-Péray

« Les Terrasses du Saveyre 3 »

Laissez-vous séduire par l'environnement
exceptionnel que vous offrent

« Les Terrasses du Saveyre 3 »

Vous pourrez bénéficier de la tranquillité de ce quartier
résidentiel et de standing pour réaliser votre villa.

Venez
découvrir
les 15
parcelles

de 1400 à 2000 m²,
entièrement viabilisées
et libres choix de constructeur,
que vous propose TERBOIS

Pour tous renseignements : Tél. **04 75 81 07 81**



Travaux Publics - Maçonnerie
Canalisations eau, Assainissement,
Réseaux électriques,
Eclairage Public et Gaz.

Z.A. de Marcerolles - Rue Aristide-Bergès
26500 BOURG-LÈS-VALENCE
Tél.: **04 75 82 94 91** - Fax: **04 75 82 94 75**

Economie locale

Nouveaux commerces

Le soutien et le développement du tissu économique local est l'un des objectifs de la municipalité. Depuis 1995, elle mène son action selon deux axes forts et complémentaires :

► l'implantation de zones d'activités économiques à la périphérie de la ville, (la zone d'activités des Murets puis la zone des Terres Longues vont bientôt voir le jour) ;

► le développement du commerce et de l'artisanat local, en particulier dans le cadre de l'opération «Cœur de village».

Ces derniers mois, le tissu économique local a connu divers changements, ouvertures de nouveaux commerces, extensions, déménagements, etc., qui sont une preuve de son dynamisme et de sa vitalité et dont nous ne pouvons que nous réjouir.

■ M. PHALIPPOU, cordonnier, a pris la suite de M. DITSLER depuis le 1^{er} octobre 2004. Son atelier, *Cordonnerie nouvelle*, est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi matin de 8h30 à 12h. M. PHALIPPOU effectue tous travaux de cuir, de la cordonnerie traditionnelle à la restauration d'articles anciens.

Cordonnerie Nouvelle
Rue Ferrachat
Tél. : 06 09 62 41 02

■ *Allo Taxis Saint-Péray*
Depuis le 1^{er} juin 2004, M. GIMENEZ et M^{lle} CANEL ont repris l'activité de M. JOURDY.

Allo Taxis Saint-Péray
vous permet tous déplacements privés ou professionnels et le transport de malades assis.

Allo Taxis Saint-Péray
32 quai Jules Bouvat
Tél.: 04 75 40 34 13



■ M. CHARRA a ouvert le restaurant-glacier *SAN PETRUS* depuis le 21 août 2004. Ouvert tous les jours sauf le dimanche et le lundi, le *SAN PETRUS* propose deux salles aux ambiances différentes : restauration rapide ou restauration traditionnelle pour retrouver le goût du terroir.

SAN PETRUS

14 place de l'Hôtel de ville
Tél. : 04 75 41 32 55
<http://promethee07.free.fr>

Nous souhaitons également la bienvenue à *Maisons Vestale* (immeuble le Sagittaire, avenue de Groß-Umstadt), ainsi qu'à l'enseigne *La Halle aux Chaussures* sur la zone Pôle 2000, en lieu et place du magasin Villa Marco (allée Mistral).

D'autres changements sont également intervenus ces derniers mois :

Changements de propriétaires.

■ *DARNAUD Traiteur*
Boucherie-traiteur du 82 bis rue de la République, ex boucherie Thomas.



nouvelles activités

■ Bar le 2000

Nouveau propriétaire depuis août 2004 : M. DOURDIN

■ Festi'Service

(Allée Mistral - Zone Pôle 2000), magasin de location et vente aux particuliers, entreprises ou collectivités, spécialisé dans les articles de fêtes et cérémonies, nappages, décorations...
Nouveau propriétaire : M. BOISSY

■ Crêperie de Crussol

Nouveaux gérants depuis le 1^{er} juillet 2004 : M. LE GUEN et M^{me} BUTTICAZ

Changements de lieux ou d'enseignes.

■ Nicodis

Magasin spécialisé dans les articles de sport, les objets et vêtements publicitaires, les coupes et trophées...
Nouvelle adresse : Zone Pôle 2000 Nord

■ Epicerie VIVAL

Depuis fin 2003, M. et M^{me} AUCLAIR auparavant gérants du petit Casino de la place de l'Hôtel de ville, ont ouvert cette épicerie de proximité sous l'enseigne VIVAL

■ Bimp Informatique

Magasin spécialisé en matériel informatique.
Nouvelle adresse : avenue de Groß-Umstadt

■ Usinoptique

Magasin d'optique
Nouvelle adresse : 40 rue de la République.

A tous, nous formulons nos meilleurs vœux de réussite !

Coups de projecteur sur...

► **Restaurant Le Vélabre**, ex restaurant Chez Mathu : depuis le mois de septembre, M. PEYRE vous propose de nouvelles formules avec une ouverture le midi mais également une carte plus élaborée pour les repas du soir. Ouvert tous les midis du lundi au vendredi et les jeudi, vendredi et samedi soir.

Le Vélabre
Route du Pin
Tél. : 04 75 40 49 06
<http://levelabre.com>

► **Ambulances PAYAN et aide médicale services** : depuis le 1^{er} juin 2003, un pôle de services de proximité s'offre à vous à SAINT-PÉRAY avec une double activité :

Ambulances et VSL PAYAN : disponibles 24H sur 24 et 7 jours sur 7, transports toutes distances.
Aide médicale services : location et vente de matériel médical pour l'hospitalisation à domicile, pour l'aide à la vie quotidienne, pour l'aide à la mobilité. Une ergothérapeute orthopédiste, M^{me} Lebriez, est à votre disposition au 04.75.56.48.32.

Ambulances PAYAN et aide médicale services
27, rue Latécoère - 26000 Valence
ou 6, rue Ferdinand Malet - 07130 Saint-Péray
Tél : 04 75 43 33 87

► Début janvier, M. Camille BERGER, audioprothésiste, ouvrira un centre de correction auditive, «**Ardèche Audition**», place de l'Église à Saint-Péray...

Action façades : ça continue

Depuis 1999 et afin d'améliorer notre cadre de vie, la municipalité s'est engagée dans une opération en faveur de la réfection des façades dans le centre-ville de Saint-Péray, avec un budget de l'ordre de 9000 €/an.

Cette opération permet d'obtenir une subvention d'un montant maximum plafonné à 2000 €, pour tout ravalement de façades.

Périmètre de l'opération et conditions d'attribution :

► Les immeubles concernés doivent impérativement être construits depuis plus de 20 ans et être visibles de la voie



publique. Cette action ne concerne que le centre-ville.

En 5 ans, 44 immeubles ont bénéficié de ces subventions.

Pour toute demande de renseignements, contactez les services techniques municipaux au : 04 75 81 77 70



TRANSFERT DE COMPETENCES GENDARMERIE / POLICE

A compter du 3 janvier 2005, le transfert des communes de Cornas, Soyons et Saint-Péray en zone de police et leur rattachement au commissariat de police nationale de Guilhaud-Granges sera effectif.

Ce redéploiement, qui vise à répondre à la progression démographique de la partie ardéchoise de l'agglomération valentinoise, permettra ainsi d'adapter les moyens de la sécurité publique aux évolutions urbaines du territoire concerné.

Installé provisoirement dans les anciens locaux du centre médico-social de l'école du Mazet, avant son transfert dans un nouveau bâtiment à construire à côté de la mairie de Guilhaud-Granges, le commissariat comptera un effectif de 39 officiers et gardiens de la paix et 5 administratifs.

Un service largement ouvert à la population avec un accueil au commissariat ainsi qu'un traitement des appels 24h/24 et 7 jours sur 7. Cinq policiers seront présents en permanence chaque nuit, tout au long de l'année.

Les policiers assureront également plusieurs patrouilles :

- les patrouilles de jour comptent plusieurs équipes d'intervention et de surveillance, le matin et l'après-midi ;
- les patrouilles de nuit comptent des équipes d'intervention et de surveillance permanentes.

Signalons enfin que des missions communes entre la police nationale et nos policiers municipaux ont d'ores et déjà eu lieu au cours des dernières semaines, gage d'une future collaboration fructueuse entre ces deux services complémentaires.

Commissariat de Police 251 rue Anatole France à Guilhaud-Granges
Tél. : 17



Chapon

Travaux publics

Votre partenaire depuis 1907

Canalisateur eau, gaz et assainissement
irrigation - génie civil - ouvrages d'art
transports - location de véhicules industriels
et engins de travaux publics.



Z.A. du Guimand - B.P. 6 - 26120 Malissard
☎ 04 75 85 44 20 - Fax : 04 75 85 28 59
Site : www.chapon-tp.fr - E-mail : hubert.chapontp@wanadoo.fr



Michel GAMON

Traiteur

Maison de tradition culinaire

Organisation et personnalisation de tous vos repas

Cocktails, mariages, lunchs, anniversaires...

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 55 11 - Fax : 04 75 81 07 11

Caresse

Laines
Mercerie
Lingerie F/H.
Bonneterie H/F/E.

Laines et catalogues KATIA

Mercerie : tous les articles basiques, perles, paillettes, ouvrages DMC, ROYAL PARIS, MARGOT, SEG...

Lingerie femme : ANTIGEL, CHANTELLE, LISE CHARMEL, PLAYTEX, UNNO.

Lingerie homme : ACHEL, HOM, JET, MASSANA, PIERRE CARDIN.

Balnéaire : ANTIGEL, RASUREL, HOM, PETIT BATEAU

Bonneterie H/F : pull, gilets, chemises de nuit, pyjamas, robes de chambre, peignoirs, mouchoirs, ceintures...

Vêtements & dessous
PETIT BATEAU, naissance à 18 ans, jour & nuit.

Bas et collants LE BOURGET, chaussettes PERRIN.
Parapluies, chaussons, gants ISOTONER, foulards PIER OLIVIER.

Pour tous vos cadeaux tendresses, une seule adresse,
Boutique CARESSES

87, rue de la République
Angle, 1 place de la Paix
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 32 68

Démocratie locale

Jeudi 28 octobre, les représentants des communes partenaires de Châteaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Péray et Toulaud, étaient réunis en salle d'honneur de la mairie de Saint-Péray pour le premier conseil communautaire.



Véritable organe d'administration de la communauté de communes, le conseil est composé de représentants de chaque commune membre, au prorata de sa population.

Il compte ainsi 21 membres titulaires et autant de membres suppléants :

- 2 de Châteaubourg,
- 4 de Cornas,
- 7 de Guilherand-Granges,
- 5 de Saint-Péray,
- 3 de Toulaud.

Les représentants titulaires saint-pérollais sont :

Jean-Paul LASBROAS,
Alain GAILLARD,
Laurent AUDRAS,
Valérie MALAVIEILLE,
Paul JAECK.

Suppléants :

Joëlle CORNUT-CHAUVINC,
Jean-Philippe HERAUD,
Michèle ROUX,
Louis RODRIGUEZ,
Pierre DUPRE.

Lors de ce conseil qui marquait la naissance officielle de cette toute nouvelle entité intercommunale, les représentants des communes ont procédé à l'élection de l'organe exécutif composé du président et de 4 vice-présidents.

Le bureau de la communauté de communes :

Président :

Dr Henri-Jean ARNAUD

Vice-président en charge de l'économie et de l'aménagement du territoire :

Jean-Paul LASBROAS

Vice-président en charge des finances et du personnel :

Gilbert GARNIER

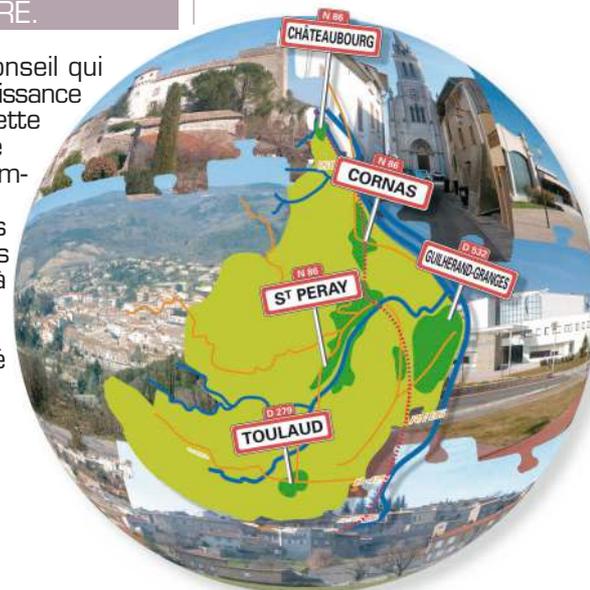
Vice-président en charge de la voirie et de l'environnement :

Michel LETANG

Vice-président en charge des moyens communautaires et des nouveaux équipements intercommunaux :

Laurent COURBIS

Les services de la communauté de communes Rhône-Crussol entreront effectivement en fonction dès le 1^{er} janvier 2005.



Tribune libre opposition municipale

Aménageons nos espaces urbains

Si les investissements lourds sont nécessaires et utiles aux Saint-Pérollais, comme une crèche, un Cantou, ou le regroupement des écoles du centre et du quai, il ne faut pas négliger les aménagements de nos espaces urbains qui rendent notre commune plus belle, plus agréable et plus respectueuse de notre passé.

Dans le dernier Saint-Péray Magazine, nous avons écrit qu'il était nécessaire d'abattre les arbres malades ou dangereux mais qu'il fallait les remplacer par de nombreux jeunes sujets : «remplacer une branche par une branche». De même, il sera nécessaire de démolir le vieux lavoir de la rue Napoléon Martin. En effet, il empêche l'élargissement de

la rue, nécessaire pour permettre la desserte en toute sécurité de la future école maternelle. Mais en contre partie, il est indispensable de construire un nouvel ouvrage sur le thème de l'eau, beau et bien en vue : une jolie fontaine par exemple qui pourrait être installée à l'entrée de la place de l'Hôtel de ville. Ainsi, le lavoir, qui n'était plus utile ni même visible par la majorité des Saint-Pérollais, trouverait un judicieux emplacement.

Il faut penser à la toiture de la Chapelle du Prieuré. Il est en effet regrettable qu'un très beau vestige du passé de notre commune soit laissé à l'abandon avec une toiture effondrée, il est temps d'y penser.

Ces projets sont cités à titre d'exemple mais d'autres pourraient également être

mis en œuvre sans entraîner des dépenses excessives.

Surveillons nos chiens

Si nous devons aménager nos espaces urbains, nous devons aussi les respecter et respecter leurs usagers. C'est pourquoi, nous devons surveiller nos chiens, leur apprendre le réflexe du caniveau mais surtout ramasser leurs crottes.

Le civisme impose de penser aux autres et de leur éviter de marcher dedans au risque de glisser, de salir leurs chaussures, les roues des landaus, des poussettes et des chariots des handicapés, de ramener ainsi ces déjections à la maison et de transmettre des maladies aux membres de la famille. Il faut penser aux agents municipaux qui nettoient les

trottoirs et tondent les pelouses polluées par les chiens. Sans faire un grand dessin, imaginons l'état des tondeuses et des vêtements de nos jardiniers souillés par les projections nauséabondes. C'est pourquoi le groupe d'opposition soutiendra sans réserve l'action de sensibilisation que la commune va conduire pour rétablir la propreté de nos trottoirs et de nos espaces verts. Si nous aimons nos chiens, nous ramasserons leurs crottes par respect pour tous nos concitoyens.

Nous veillerons aussi à éviter leurs aboiements diurnes et nocturnes. Chacun a droit au moins au repos de sa sieste et de sa nuit.

Apprenons à vivre en harmonie dans une très belle ville dont nous serons fiers.

Tribune libre majorité municipale

Communauté de Communes Rhône Crussol

Aujourd'hui le cadre communal apparaît souvent de moins en moins adapté pour faire face à certains problèmes de gestion et d'aménagement du territoire.

Il est devenu indispensable de raisonner et d'agir à l'échelle d'espaces plus vastes correspondant à des bassins de vie...

C'est pourquoi les communes de Châteaubourg,

Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Péray et Touloud ont choisi d'unir leurs destinées dans un souci de cohérence territoriale, d'efficacité et dans le respect de leur identité.

Ainsi après l'approbation du périmètre, puis des statuts par les conseils municipaux et le préfet, la Communauté de Communes Rhône Crussol est aujourd'hui en place. Les conseils municipaux ont élu leurs délégués qui ont procédé à la désignation du président et des vice-présidents.

Le 1^{er} janvier 2005, le conseil communautaire aura la charge de l'aménagement d'un territoire qui s'étend sur 77 Km², où vivent 21 400 habitants, de son développement économique, de la protection de l'environnement, avec l'aménagement et la protection du site de Crussol, l'aménagement des bords du Rhône de Guilherand-Granges à Châteaubourg...

L'intérêt de la communauté réside aussi dans la mise en commun de moyens qui peuvent permettre de créer des

infrastructures qu'aucune commune ne pourrait supporter seule, que ce soit sur le plan sportif, culturel ou routier, par exemple la restructuration ou la création de voiries intercommunales en liaison avec le 2^{ème} pont...

Ainsi la Communauté Rhône Crussol qui vient de naître, pourra au cours des années qui viennent permettre de réaliser des infrastructures, d'offrir des services au bénéfice de tous les habitants de cet important espace communautaire.

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Suite à la mutation de son mari à Limoges, M^{me} Claire ROUGEVIN-BAVILLE a dû démissionner de son mandat de conseillère municipale.

Lors de la séance du 14 octobre 2004, le conseil municipal a donc procédé à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale. Conformément aux résultats des élections

de mars 2001, M^{me} Marie-Thérèse FERREYRE, membre de la liste majoritaire «Agir ensemble pour Saint-Péray», est devenue conseillère municipale.

Bien connue pour avoir été présidente du club Automne ensoleillé, M^{me} FERREYRE saura mettre son dynamisme au service de la ville.

COCA

Nous œuvrons pour demain

- ADDUCTION EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- IRRIGATION
- RESEAUX SECS
- RESEAUX EAU CHAUDE ET TUYAUTERIES INDUSTRIELLES



SECTEUR TRAVAUX VALENCE 13, rue de Peyrus B.P.116 26904 VALENCE Cedex 09	Tél.: 04 75 86 14 30 Fax : 04 75 56 91 31	SIÈGE SOCIAL 24, rue Champ Dolin B.P. 610 69804 SAINT-PRIEST Cedex	Tél.: 04 72 22 45 30 Fax : 04 72 22 45 31
--	--	--	--

coca-sudest@gtm-construction.com



Installateur
qualifié



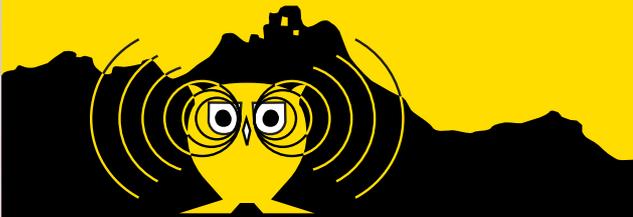
- SECURITE ARDROM -

**LA PROTECTION
LA TELEPHONIE**

Pôle 2000 - B.P. 133 Tél.: 04 75 81 80 80
07131 Saint-Péray Cedex Fax : 04 75 81 80 89

www.ardrom.com
e-mail : Sécurité.ardrom@wanadoo.fr

**TÉLÉSURVEILLANCE
INTERVENTION
CENTRE SERVEUR**



SURVEILLANCE PÔLE 2000

Tél.: 04 75 81 84 84 - Fax : 04 75 40 54 02



**Location de Matériels et toute
la Motoculture de Plaisance**

**B.L.S.
MOTOCULTURE**

670 Av. Jean Moulin
07500 Guilherand-Granges

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Concessionnaire : **Husqvarna**

ISEKI Pro

S.A.V. : **BRIGGS et STRATTON**

Groupes électrogènes **SDMO**

Tél.: 04 75 80 00 28

Histoire locale

En cette année de commémoration de la Libération de notre pays, les médias ont mis l'accent sur les principaux aspects de cet événement : débarquement du 6 juin en Normandie, du 15 août en Provence, libération de Paris...

Mais que s'est-il passé dans notre ville ? Dans quelles circonstances s'est effectuée chez nous cette libération ?

Saint-Péray, un village sous occupation allemande.

C'est en janvier 1943, après l'invasion de la zone sud dite «libre», qu'un premier détachement allemand s'installe à Saint-Péray, alors village d'environ 2 400 habitants.

Des éléments de la Luftwaffe occupent le château de Beauregard et ses dépendances, puis sont réquisitionnés l'hôtel du nord (aujourd'hui le Bar 2000), l'hôtel Badet, l'hôtel Roche (aujourd'hui résidence des Bains). Une unité spécialisée dans la chasse aux «terroristes» (maquis) équipée de matériel pour le repérage des postes émetteurs, établit son cantonnement dans les établissements Gilles. Un groupe s'installe dans l'école publique de garçons face à la cure.

Si la grande préoccupation à Saint-Péray comme ailleurs concerne le ravitaillement et les tickets de rationnement, la vie quotidienne est aussi fortement marquée par cette occupation.

Les Allemands ont édifié des murets, des barrières de barbelés pour contrôler les entrées du village. Certaines rues sont barrées. Des Saint-Pérollais sont soumis à des corvées pour creuser des tranchées, des abris pour véhicules à Beauregard, dans le parc Gilles où sont stockés de gros barils d'essence.



Les troupes allemandes sur la place de l'église le 10 janvier 1943.

Photo Maurice Brechon

1944



Les déplacements sont contrôlés, le couvre-feu interdit toute sortie nocturne à quelques exceptions près dont celles des deux médecins, les docteurs Bouvat et Palayer, qui disposent d'un laissez-passer permanent sur le canton.

Le docteur Marc Bouvat, maire et conseiller général Radical, «règne» sur la ville, il a été maintenu à son poste par Vichy, malgré l'opposition virulente du chef local de la légion des combattants.

Fortement personnalité, au verbe haut, d'une autorité naturelle renforcée par sa profession de médecin, il bénéficie du soutien et du respect de ses administrés. Durant toute cette période, il joue un rôle modérateur, protecteur, contre les excès de tous bords et en particulier des occupants. Sa connaissance de la langue allemande, apprise dans les camps de prisonniers de guerre en 1914, lui facilite la tâche.

Fin 1943, il intègre le Comité départemental de la Résistance puis il participe au Comité de libération.



Le Docteur Marc Bouvat

A partir du 6 juin 1944, bombardements, harcèlements de la Résistance s'intensifient.

Un certain nombre de caves ont été répertoriées dès 1939 pour servir d'abris en cas de bombardements : cave de Beauregard (avenue de Asso), caves Paul Etienne (sous le CEP du Prieuré)... Un abri souterrain bétonné a été

Il y a 60 ans, les derniers jours d'occupation et la libération de Saint-Péray.



Barrage rue Ferdinand Malet.

construit dans l'actuelle cour de l'école du Centre.

A partir du 6 juin, les alertes se multiplient, le plus souvent de nuit. A l'appel de la sirène, les gens se précipitent vers ces abris... Les enfants tirés de leur sommeil pleurent... Et l'on attend avec angoisse la fin de l'alerte annoncée à nouveau par la sirène ; c'est alors le soulagement, les bombardiers n'ont fait que passer. En

août, les nuits sont douces et beaucoup préfèrent les passer à la belle étoile au mois de Mai, chemin de Hongrie ...

La cible des «forteresses volantes» est d'abord le terrain d'aviation de la Trésorerie (route de Chabeuil). Une attaque le 24 juillet fait 50 morts, 110 blessés et des bombes égarées tombent aux environs de Saint-Péray, ravin du Gergne, Mairét... sans fai-

re de victimes. Le 2 août, bombardement en plein jour sur la gare de Portes-lès-Valence, des dizaines de bombes tombent entre le Rhône et le village de Soyons, sans dommage.

A l'approche du débarquement (15 août), l'aviation alliée s'acharne sur les voies de communication, principalement les ponts sur le Rhône. Ainsi dans la nuit du 14 au 15

août puis dans la journée du 15 (9 h 30), des dizaines de bombardiers américains larguent de 4 000 mètres d'altitude pour échapper aux tirs allemands, des bombes de 250 kg qui s'éparpillent sur un rayon de 800 mètres autour du pont de Valence. Les dégâts sont considérables, les victimes nombreuses : 280 morts à Valence, 22 à Granges-lès-Valence, mais le pont est encore utilisable. Ces bombardiers «arrosent» le terrain d'aviation deux fois cette même journée.

Dans une atmosphère d'angoisse, lors de la messe à laquelle assistent de nombreux fidèles, l'abbé Constant, curé de la paroisse, place la ville sous la protection de Notre Dame dont on célèbre la fête, et émet le vœu d'élever une statue de la Vierge sur la colline de Beauregard si Saint-Péray est épargnée.



Le pont côté Granges après le bombardement, le 19 août 1944.

Le Pont de Valence Après le bombardement du 19 Août 1944

Gedimat

des fondations aux finitions

Samat Distribution

- Matériaux de construction
- Menuiserie
- Carrelage
- Sanitaire
- Bricolage

Route de Valence
Face à Pôle 2000
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 44 40 22 (+)

Fax : 04 75 44 58 21

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

SAINT-PÉRAY

97, rue de la République

Tél.: 04 75 40 35 91



LES HALLES DE RUSSOL

**Fruits et Légumes
Vins en vrac.**

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 24 22 - Fax : 04 75 40 40 46



Histoire locale

Les responsables de la Résistance protestent auprès du gouvernement provisoire d'Alger contre ces bombardements aveugles qui font de nombreuses victimes civiles, en vain. Le 18 août, une nouvelle attaque d'appareils anglais et canadiens en semi piqué touche l'objectif, le tablier du pont s'effondre côté ardéchois. Le 19 août, une formidable explosion d'un wagon de nitroglycérine en gare de Valence (La Palla) provoque l'effondrement d'une 2^{ème} arche, ébranlée par les bombardements.

Saint-Péray est miraculeusement épargnée. Le bombardement du village programmé pour sa position de carrefour par le centre des opérations d'Alger est annulé après la remarque d'un officier qui indiqua le peu d'intérêt du site. Il s'aperçut plus tard qu'il avait confondu dans ses souvenirs Soyons et Saint-Péray.

La Résistance harcèle les troupes allemandes qui se replient vers le nord.

Depuis 1943, des actions de sabotage sont régulièrement menées sur la voie ferrée entre Saint-Péray et Châteaubourg par le groupe franc local de l'A.S. (l'armée secrète). Après le 6 juin, ces opérations se multiplient.

Un maquis s'est organisé au grand Tracol, commune de Toulaud, avec l'aide du docteur Bouvat, sous couvert d'une exploitation forestière, pour accueillir des jeunes voulant échapper au S.T.O. (service du travail obligatoire en Allemagne).

A la suite d'une dénonciation, le 8 mars 1944, les Allemands montent une opération pour l'anéantir. Gestapo et milice venues de Valence et deux compagnies d'infanterie se dirigent vers Biousse, Tourtousse, Biguet, perquisitionnent les maisons, menacent, brutalisent les habitants et se livrent au pillage. Les maquisards avertis évacuent leur campement mais des fermes voisines sont incendiées comme à Juventin où les occupants seront fusillés.

La famille Ducros recherchée réussit à se cacher et à trouver un asile sûr grâce à une chaîne de solidarité com-

prenant le *docteur Emile Palayer*, impliqué dans la Résistance.

En effet, il hébergea durant plusieurs semaines, deux officiers venant d'Alger, chargés de rechercher des terrains de parachutage et d'apporter un nouveau code de déchiffrement. Il recueillit aussi un groupe de soldats américains qui le 24 août se trouva isolé et encerclé aux abords de Valence.

Adrien Gilles, négociant en vins, dont les locaux étaient en grande partie réquisitionnés, joua lui aussi un rôle actif dans la Résistance. C'est à son domicile, rue Ferdinand Malet, que se réunit à plusieurs reprises le comité départemental des mouve-



Le Docteur Palayer et les Américains.

ments unis de la Résistance. Il recueillit le 1^{er} juillet la confiance d'un soldat allemand, parlant français, mal vu dans son unité pour la tiédeur de ses convictions nazies : «Ça va être mauvais pour Le Cheylard...» Mais l'information transmise au gendarme Mathey, qui sous couvert de ses missions dans le canton assurait la liaison avec la Résistance, ne fut pas exploitée. Le Cheylard où était installé l'état-major des F.F.I. (Forces françaises de l'intérieur) vivant dans l'illusion d'une ville libérée fut surpris par l'expédition allemande qui fit des dizaines de tués et plusieurs centaines de blessés.

Après la destruction du pont sur le Rhône, les Allemands de Saint-Péray sont isolés, sans liaison avec leur commandement de Valence, menacés par les F.F.I..

Ils reçoivent l'ordre d'évacuer, ordre de repli donné à toutes les unités du sud de la France. Ces troupes en retraite sont harcelées par les avions alliés et les maquisards installés sur les collines surplombant la R.N. 86. Le 19 août, la 25^{ème} compagnie A.S. venant de Lamastre bloque un convoi de 100 véhicules à Châteaubourg après avoir dynamité un pont. Les Allemands raflent alors dans les rues et les maisons de Saint-Péray 60 hommes pour rétablir le passage.

Embarqués dans des camions, ils chargent aux établissements Gaillard des dizaines de poteaux. Sur place ces «travailleurs» saint-pérollais servent aussi de boucliers humains face aux maquisards



L'accueil des libérateurs, rue de la République.

Mais la joie de la libération fut de courte durée car se répand une effrayante nouvelle : une très importante colonne allemande en provenance de Montpellier, composée de nombreux supplétifs asiatiques originaires des républiques d'Asie centrale soviétique, baptisés Mongols à la sinistre réputation de pillages, viols, massacres, remonte la R.N. 86.

Le 26, la colonne se rapproche et le Docteur Bouvat voulant éviter de transformer Saint-Péray en champ de bataille demande aux F.F.I. d'évacuer la ville et fait décoller les affiches du comité de libération qui tapissent les murs.

L'état-major F.F.I. a donné l'ordre d'évacuer la vallée du Rhône, zone de combats, mais déjà de nombreux Saint-Pérollais sont partis se réfugier dans les fermes de la montagne, à Saint-Romain, Alboussière, Champis ...

L'avant-garde de la colonne surprend à la Beylesse trois maquisards qui attendaient la réparation de leur véhicule en panne, après un échange de coups de feu, ils sont faits prisonniers, tandis que l'un réussira à s'enfuir, les deux autres seront fusillés à Tournon. Un détachement qui s'était engagé sur la route du Pin, est stoppé par les F.F.I. à 5 kms de Saint-Péray. Un camion et un véhicule léger sont détruits, le reste du convoi se replie laissant trois morts et plusieurs blessés. Des documents saisis sur un officier indiquent la possibilité

pour les troupes allemandes de se replier par le Massif Central en évitant la vallée du Rhône «trop dangereuse». Pour interdire cet itinéraire, les F.F.I. dynamitent un pont sur la route du Pin et font sauter aussi le pont du diable, chemin du Tram.

Au carrefour Badet, **Madame Brasier** a l'imprudence d'entrebâiller ses volets, intriguée par le bruit du passage des troupes devant chez elle. Les allemands, très nerveux redoutant d'être pris pour cible par des «terroristes» font feu. Mortellement blessée, elle est transportée chez le **Docteur Bouvat** qui a transformé son domicile en hôpital de campagne.

Les troupes allemandes se livrent au pillage, ciblant principalement «les maisons bourgeoises» en quête de moyens de transport de toutes sortes, vélos (plus de 30) chevaux, charrettes (6), automobiles, camions.

Les propriétaires qui avaient démonté les roues de leur véhicule dans l'espoir d'éviter le vol furent parfois contraints sous la menace de les rééquiper. C'est le pillage de troupes en déroute, faisant main basse sur les victuailles, le vin, l'argent, les bijoux, parfois le linge souvent abandonné quelques kilomètres plus loin. Cependant, Saint-Péray fut moins touchée que Cornas, victime d'un pillage systématique.

L'écoulement de la colonne dura 4 jours, ponctué par le harcèlement des F.F.I. instal-

lés sur les hauteurs et le mitraillage des avions alliés. La RN 86 de Saint-Péray à Cornas, prise en enfilade par les avions est alors un cimetière de chevaux crevés, de véhicules divers, de «butin» abandonnés. Les platanes qui bordent la route n'ont plus de feuilles et les murs de clôture portèrent longtemps les stigmates de ces mitraillages. Le 30 août, c'est la fin du cauchemar.

Vendredi 1^{er} septembre apparaissent à la Beylesse les premiers éléments de l'armée française du général de Lattre. Et c'est en souvenir de cet événement que le carrefour face à l'hôtel Badet fut baptisé carrefour de la Libération.

C'est la joie, l'allégresse pour les Saint-Pérollais qui se pressent sur le passage des troupes qui distribuent aux enfants, chocolat et friandises inconnus pour beaucoup après 4 ans de guerre.

Durant ces jours tragiques qui marquèrent la libération de notre région, Saint-Péray fut «heureusement» épargnée par les bombardements, les combats, les représailles allemandes. Elle eut cependant à déplorer la mort de 4 personnes, **Madame Brasier**, **Monsieur Dorel** lieutenant des sapeurs pompiers pris sous les bombardements du pont, **Monsieur Fraisse** marchand de bois et de charbon tué par les allemands vers Charmes. Un jeune de 20 ans **André Thouzery** engagé dans les F.F.I. trouva la mort vers Alixan à la tête d'un groupe de soldats américains pour lesquels il servait d'éclaireur.

Et conformément au vœu du curé Constant, après une souscription dans la communauté catholique, fut dressée sur la colline de Beauregard une statue monumentale de la vierge qui étend depuis 1945 ses bras protecteurs sur Saint-Péray.

J.- L. T.

D'après «Montagnes ardéchoises dans la guerre» de Louis Frédéric DUCROS «Jours d'angoisse» de Louis CUVELIER et des témoignages et souvenirs d'anciens Saint-Pérollais.



Américains à St Péray

embusqués sur les coteaux qui hésitent à tirer.

Après une première nuit passée dans les granges de Châteaubourg sous bonne garde, ils doivent reprendre le travail avec un renfort de 30 hommes supplémentaires «récupérés» à Saint-Péray. Les mitraillages d'avions alliés font deux morts chez les Allemands et des blessés. Les Saint-Pérollais sont heureusement épargnés tandis qu'un train blindé allemand, depuis Pont d'Isère, arrose les hauteurs de Châteaubourg. Le deuxième soir, ramenés au village, ils s'aperçoivent dans la nuit que les Allemands ont disparu et c'est la fuite vers Saint-Péray, au grand soulagement de tous ces hommes et de leurs familles affolées.

Une libération provisoire

Les Allemands partis, les F.F.I. descendent des collines et s'installent à Saint-Péray.

Paroisse Catholique

Départ du Père Noël CELLIER, remplacé par le Père Marcel SABY.

Après 12 années passées à Saint-Péray, le Père Noël CELLIER a été nommé par l'évêque de Viviers, responsable de la paroisse Saint Michel du Rhône, à La Voulte.

Originaire de Plats, ordonné prêtre en 1968, il fut longtemps vicaire à Aubenas où il s'occupa plus particulièrement des jeunes de la J.O.C. (Jeunesse ouvrière chrétienne) et des scouts de France.

Après un séjour à Cornas, il arriva à Saint-Péray en 1992.

Discret, dévoué, il œuvra aux côtés des Pasteurs Serge GUICHARD puis Nicolas MOURGUES au rapprochement des communautés chrétiennes.

Il eut la lourde mission de mettre en œuvre la restructuration des paroisses du canton, organisant l'ensemble inter-paroissial du pays de Crussol, devenu en 2003 la nouvelle paroisse Saint-Pierre de Crussol.

C'est aujourd'hui le Père Marcel SABY, officiant précédemment au Cheylard, qui a la responsabilité de cet ensemble paroissial. Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Péray.

Un jeune Saint-Pérollais ordonné prêtre



Dimanche 19 septembre, l'église de Saint-Péray a été le théâtre d'un événement particulier, la célébration de la première messe de Sébastien REVIRAND.

Ce jeune Saint-Pérollais de 32 ans, ingénieur diplômé de l'école Centrale de Paris, a été ordonné prêtre à l'abbaye de Champagne dans le nord du département. Il poursuit actuellement de hautes études de théologie à Rome.

Il s'agit d'un événement assez rare, puisque le dernier remonte à 1956, année où Joseph BASSET, qui devait disparaître tragiquement dans un accident de la route, célébra lui aussi sa première messe à Saint-Péray.

Mais l'église paroissiale connut 4 ans plus tôt, en 1952, une cérémonie beaucoup plus exceptionnelle : l'ordination de deux frères jumeaux, Auguste et Louis FRAISSE, enfants du pays qui ont fêté en 2002 leur 50^{ème} anniversaire de sacerdoce.

Association Crématiste Drôme-Ardèche

Pour la Terre aux vivants, pour la promotion de la crémation, pour l'intérêt des familles dans le domaine funéraire,

Contactez l'association crématiste Drôme-Ardèche lors de ses permanences :

9 avenue de Chabeuil à Valence
les mercredis de 15h à 17h

Tél. : **04 75 43 24 27**



Etat civil

Ils sont nés...

BODOIN Lola	11 juin 2004
ROUGEVIN-BAVILLE Hélène	15 juin 2004
VASSELON Nolan	20 juin 2004
HIVERT Coralie	25 juin 2004
PÉRRE Léna	28 juin 2004
CARTERET Chiara	30 juin 2004
TROLLIER Ambre	2 juillet 2004
MARGIER Arthur	6 juillet 2004
JABOULET Lola	10 juillet 2004
CHAUVEAU Nicolas	14 juillet 2004
SAIGNES Lola	16 juillet 2004
DESCARRIER Max	20 juillet 2004
CLUZEL Camille	30 juillet 2004
VAUX Chloé	5 août 2004
CHAPELON Mathias	5 août 2004
DINC Déborah	10 août 2004
PRALY Clémence	18 août 2004
EL MOUTAWAKKIL Nour	18 août 2004
CAMARD Léa	25 août 2004
VELIT Lison	27 août 2004
FUMA Eléonore	2 septembre 2004
BOZ Antoine	5 septembre 2004
SYREN Maé-Li	13 septembre 2004
VAN VUURE Maximilien	15 septembre 2004
CHABOUD Alexandre	16 septembre 2004
JULIEN Anthony	1er octobre 2004
BEMELMANS Camille	5 octobre 2004
EL-BAZE Elie	7 octobre 2004
CLOT Estéban	10 octobre 2004
COSTECHAREYRE Florian	16 octobre 2004
DURAND Eloïse	22 octobre 2004
CHAPERON Morgan	24 octobre 2004
FAURE Julie	2 novembre 2004
NEGRELLO Joséphine	14 novembre 2004
RIOU Mickaël	17 novembre 2004
RIOU Jérémy	17 novembre 2004

Ils se sont unis...

LACOUR Vincent et GONCALVES DO CRUZEIRO Maria	12 juin 2004
KÜNKEL David et PARRA Cathy	12 juin 2004
REVOL Bernard et SIMARD Sophie	26 juin 2004
LABUSSIÈRE Patrick et BOTELLA Danièle	28 juin 2004
CONZIMU Yannick et GENEST Annabelle	3 juillet 2004
CORBIN Stéphane et NICOLAS Isabelle	10 juillet 2004
REY Jean-Noël et GACHON Cécile	10 juillet 2004
BRUCHON Jérôme et CLUZEL Laurence	24 juillet 2004
TRAVERSIER Pierre et CLERC Simone	30 juillet 2004
RAFFÉTIN Christophe et DE KERPEL Katy	31 juillet 2004
BOUILLER Antoine et JACQ Camille	7 août 2004
BOUCARUT Jean et BARBAGLI Nathalie	7 août 2004
ALI Mohamed et JOLIVET Marie-Françoise	7 août 2004
SABATIER Jean et LEACEY Elisabeth	21 août 2004
MAYOUSSIER Cyrille et COMTE Corinne	21 août 2004
DOS SANTOS Patrice et NICOLAS Aurélie	28 août 2004
GOUMAT Sébastien et ROMAIN Laëtitia	11 septembre 2004
BILLON Daniel et CHEYNEL Céline	18 septembre 2004
CHÉNE Thierry et GARNIER Chrystèle	18 septembre 2004
SAÏDI Karim et BRUNET Audrey	25 septembre 2004

Ils nous ont quittés...

SALESSE Marie-Christine - 42 ans	16 juin 2004
GIMBERT Marie - 97 ans	23 juin 2004
SARTRE Georges - 74 ans	26 juin 2004
MICHEL Henri - 79 ans	6 juillet 2004
GUIHANO Jean-Paul - 37 ans	13 juillet 2004
PENEL Paul - 95 ans	22 juillet 2004
GOUIT Bernard - 66 ans	7 août 2004
MALAVIEILLE Pierre - 66 ans	20 août 2004
GARDON Léonce - 84 ans	21 août 2004
ZACCARON Adriano - 63 ans	29 août 2004
RAILLON Orélie - 93 ans	12 septembre 2004
DI MAJO Marie - 93 ans	25 septembre 2004
TIBLE François - 77 ans	25 septembre 2004
JULIEN Juliette - 93 ans	26 septembre 2004
Jault Noémie - 86 ans	11 octobre 2004
HUGUES Paulette - 98 ans	19 octobre 2004
LIÉGOIS Lucie - 81 ans	25 octobre 2004
PELTRET Jeanne - 100 ans	27 octobre 2004
GUELLARD Simonne - 90 ans	29 octobre 2004
MARTINIE Didier - 53 ans	16 novembre 2004



Réseaux MT-BT, Postes VRD, Lotissements
Eclairages public et décoratif
Eclairages sportifs, Illuminations

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Tél.: 04 75 78 17 81 - Fax: 04 75 78 17 89
B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence



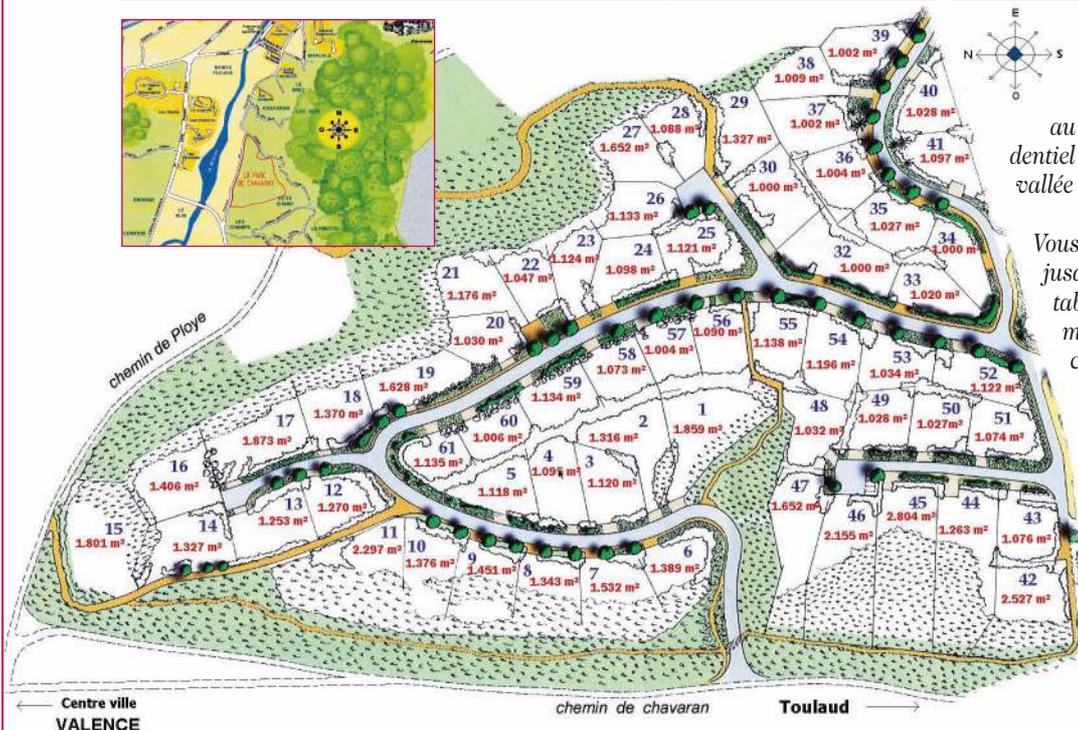
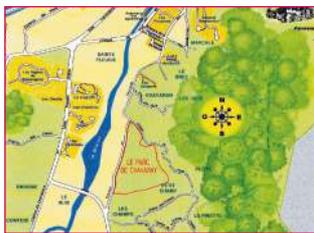
7, Rue Pierre & Marie Curie
Quartier Gare - 07130 Saint-Péray - France
☎ 04 75 40 53 03
Fax : 04 75 80 03 59
Mobile : 06 82 03 66 96
e-mail : viacom.07@wanadoo.fr

Concevoir une véritable STRATÉGIE INTERNET

Audit - Conseil stratégique - Site de prestige - Site institutionnel
Site événementiel - Mises à jour - Référencement - Campagnes d'E-MAILING

Le Parc de Chavararay

Saint-Péray



Quelques lots de disponibles, permettant la réalisation de votre future villa, au calme, au sein d'un joli domaine résidentiel et de standing, dominant la vallée du Mialan.

Vous pourrez faire construire jusqu'à 250 m² de superficie habitable sur un terrain de 1000 m² minimum, libre choix du constructeur.

Pour tout renseignement :

Yves ALZINA

Tél.: **06 62 28 17 18**

E-mail : yves@alzina.fr

Site Internet :

<http://chavaray.alzina.fr>

GARAGE DES BUIS S.A.R.L.

Daniel CHOSSON
Agent



Tous travaux mécaniques - Vente Neuf et Occasion

1644, avenue Louis Frédéric Ducros - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06



FAB' CUISINES

*La Cuisine d'autrefois
L'agencement d'aujourd'hui*

Louis ROSSILLON

Gérant - Fabricant

Magasin d'usine : Z.C. Pôle 2000
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 58 36



MAISONS LIBERTÉ

**Le meilleur rapport Qualité/Prix
Pour le grand confort**



**La confiance de ses clients fait de MAISONS LIBERTÉ
le 1^{er} Constructeur Drôme-Ardèche
Faites vous aussi, le choix de la qualité**

MAISON LIBERTÉ

Tél.: 04 75 40 97 95

444 avenue Pasteur - 07500 Guilherand-Granges

s'engage :

- Label Promotelec, Confort Plus
- Label Qualité Thermique

